



Charte

**Résidence
avenue
Marie Curie**

Bussy-Saint-Georges

BIEN VIVRE ENSEMBLE À TOUS LES ÂGES

En tant qu'habitant de la résidence Marie Curie :

- Je me présenterai à mes voisins,
- Je les connaîtrai et les saluerai,
- Je serai accueillant avec mon entourage,
- Je respecterai mes voisins,
- Je serai attentif aux besoins spécifiques des voisins d'un autre âge,
- Je n'hésiterai pas à rendre et à demander des services,
- Je respecterai les espaces de tous comme les miens.

En tant qu'acteur de la résidence Marie Curie :

- Je participerai à l'évolution de cette charte avec mes voisins,
- Je prendrai part à la définition des espaces de vie partagés,
- Je ferai part de mes envies et de mes besoins,
- Je prendrai part à la vie collective de la résidence,
- J'accepterai de me rendre disponible pour développer des échanges intergénérationnels.

En cas de divergences ou de conflits :

- Je préférerai toujours la communication au repli sur moi,
- Je m'efforcerai d'écouter le point de vue des autres,
- Je chercherai à identifier les points d'entente plutôt que les oppositions,
- Je ferai confiance à la communauté des habitants pour inventer les solutions de vie collective.

En tant que locataire :

Je m'engage à rechercher un nouveau logement dès que mon logement ne correspondra plus à la composition du ménage et à l'âge des occupants.

En retour, la société EFIDIS, gestionnaire de la résidence, s'engage avec l'aide des réservataires de logements, à favoriser le parcours résidentiel des locataires dont le logement est devenu inadéquat à la composition familiale et à l'âge du ménage.

Nom:

Date:

Signature:

